



3.2 AMÉLIORER LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET D'AIDE À LA DÉCISION EN MATIÈRE DE GESTION DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES AÉROPORTUAIRES

PILOTE(S) DE L'ACTION : DGAC et SGAR

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S) : Airparif, Bruitparif, DRIEE, ORS, ARS

PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S) : ADP dont le laboratoire, ACNUSA, IFSTTAR

TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S) : zones concernées par les Plans de Gêne Sonore et d'Exposition au Bruit autour des zones aéroportuaires d'Île-de-France

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S) : Riverains et collectivités territoriales des territoires concernés

LIEN(S) AVEC LE PNSE 3 : action n°39 ; 98

LIENS(S) AVEC LES DÉMARCHES RÉGIONALES : Volet environnemental des politiques aéroportuaires, Plans de Gêne sonore, Plans d'exposition au bruit, Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement autour des aéroports, Plan de Protection de l'Atmosphère, SRCAE, PCAET

LIEN(S) AVEC AUTRE(S) FICHE(S) DU PRSE 3 : action 3.1

OBJECTIF ET FINALITÉ

L'objectif final est l'amélioration de la qualité de vie au sein des zones aéroportuaires en conciliant au mieux les impératifs en matière de gestion du trafic aéroportuaire et la limitation des nuisances pour les riverains et les collectivités concernées. Pour ce faire, l'objectif opérationnel est de maintenir un dispositif de surveillance fournissant une description des niveaux de bruit et de polluants atmosphériques.

CONTEXTE ET ENJEUX POUR LA RÉGION

L'Île-de-France accueille deux aéroports internationaux (Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly) et un aéroport pour voyages d'affaires (Paris-Le Bourget). Parmi les plus importants dans leur catégorie en Europe, ces trois aéroports génèrent un nombre élevé de survols de la région (753 950 mouvements d'avions en 2015) or les survols et les activités au sol liées aux activités aéroportuaires peuvent occasionner pour les riverains des nuisances (bruit, pollutions, etc.) et des craintes quant à l'impact de ces nuisances sur leur santé. À titre d'illustration, de l'ordre de 800 000 Franciliens habitent dans le périmètre du PEB d'un des trois aéroports. Un cadre réglementaire et normatif a ainsi été mis en place pour y répondre au niveau tant du bruit (Plans de Gêne Sonore, Plans d'Exposition au Bruit, Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement) que de la qualité de l'air (Plan de Protection de l'Atmosphère d'Île-de-France, Schéma Régional Climat Air Energie, etc.).

Pour être effectives et pertinentes, les mesures de protection doivent toutefois s'appuyer sur des données précises et régulièrement actualisées. Dans ce contexte, les 1^{er} et 2^{ème} Plans Régionaux Santé Environnement ont abouti à la mise en place du dispositif SURVOL (Surveillance sanitaire et environnementale des plateformes aéroportuaires de Roissy, Orly, le Bourget). Pleinement fonctionnel, il permet la modélisation quotidienne des niveaux de pollution atmosphérique autour des plateformes aéroportuaires et la surveillance des nuisances sonores en temps réel.

L'ensemble des données ainsi produites a vocation à contribuer à l'information de l'ensemble des parties prenantes, à faciliter les processus de concertation et à constituer un élément d'aide à la décision. Ce suivi fait ainsi notamment l'objet de restitutions et d'échanges périodiques dans le cadre des commissions consultatives de l'environnement des aérodromes de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Le Bourget, Paris-Orly.

Par ailleurs, le programme de recherche DEBATS (Discussion sur les effets du bruit des aéronefs touchant la santé), impulsé par la Direction générale de la santé et l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires et mené par l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar)

pour mieux connaître et mieux quantifier les relations entre l'exposition au bruit des avions et l'état de santé des riverains, se poursuit. Les résultats produits par DEBATS et d'autres études issues de la littérature scientifique internationale depuis 10 ans pourront être mises en regard des données environnementales.

RAISON D'ÊTRE DE L'ACTION

Sur un sujet complexe à forte sensibilité environnementale et économique, le suivi mis en place dans le cadre de SURVOL est structurant puisqu'il fournit une information partagée permettant de caractériser et suivre les nuisances sonores et la pollution de l'air autour des trois principaux aéroports franciliens. Le dispositif actuel nécessite d'être pérennisé pour remplir pleinement ces objectifs :

- **Qualité de l'air :** lors du développement de l'observatoire de la qualité de l'air lié à SURVOL, les systèmes de cartographie quotidienne ont été validés à partir des données de campagnes de mesure existantes (2008). Il est nécessaire de les actualiser par des nouvelles campagnes de mesure ;

- **Nuisances sonores :** la sélection des emplacements pour le déploiement des stations permanentes de mesure du bruit dans le cadre de SURVOL s'est faite sur la base d'une grande campagne de mesure préalable réalisée en 2009/2010 et en tenant compte du réseau déjà existant de stations exploitées par Aéroports de Paris. Bruitparif prévoit de poursuivre le déploiement de ce dispositif de surveillance qui compte 20 stations actuellement, par l'installation d'une dizaine de stations complémentaires d'ici 2021 afin de répondre aux besoins de caractérisation et d'information sur des zones encore dépourvues en capteurs. La réalisation d'une grande campagne de mesure en 2019/2020, 10 ans après la campagne préalable, permettra à cet effet de vérifier la pertinence du dispositif permanent d'ores et déjà déployé, de proposer son adaptation éventuelle et de disposer d'informations à grande échelle sur les évolutions des nuisances sonores liées au trafic aérien intervenues en 10 ans. L'information fournie par l'observatoire du bruit pourra être enfin utilement complétée grâce à de nouvelles fonctionnalités intégrées à la plateforme de diffusion des résultats de surveillance.

En fournissant des analyses affinées de qualité de l'air et de bruit au sein des zones péri-aéroportuaires, la présente action permettra également d'enrichir les travaux sur les inégalités environnementales prévus au sein de l'action 3.1 « consolider les connaissances sur les zones de multi-exposition environnementale ».

AMÉLIORER LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET D'AIDE À LA DÉCISION EN MATIÈRE DE GESTION DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES AÉROPORTUAIRES

DESCRIPTION DE L'ACTION

Deux sous-actions sont proposées :

- 1 Faire vivre l'observatoire de la qualité de l'air
- 2 Faire vivre l'observatoire du bruit

autour des trois principales plateformes aéroportuaires franciliennes

• SOUS-ACTION 1 •

FAIRE VIVRE L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DE L'AIR (pilote : Airparif)

Vérifier l'adéquation du système de modélisation compte-tenu de l'évolution des niveaux de pollution sur les zones cartographiées via une campagne de mesure au voisinage des plateformes aéroportuaires, l'une autour de la plateforme Paris-Orly et l'autre autour des plateformes Paris Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget

Intégrer les évolutions constatées aux analyses conduites par l'observatoire (modélisation de la qualité de l'air, validations quotidiennes des résultats pour mettre à disposition quotidiennement des cartographies pour chaque polluant, évaluation annuelle des contributions des différents secteurs d'activités aux niveaux de pollution dans les zones riveraines des plateformes synthétisée au sein d'un bilan annuel)



INDICATEURS DE SUIVI

Production d'un bilan annuel au cours de l'année N+1 pour l'année N (objectif : 5 bilans publiés sur la période du plan)

Présentation de ce bilan lors de CCE des trois aéroports

Rapport des campagnes de mesure

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Enquête sur l'apport de l'observatoire de la qualité de l'air SURVOL pour les parties prenantes au début et à la fin du PRSE3 via un questionnaire envoyé aux membres des CCE et intégré à la démarche qualité mise en œuvre par Airparif

Fréquentation du site SURVOL sur l'air géré par Airparif

• SOUS-ACTION 2 •

FAIRE VIVRE L'OBSERVATOIRE DU BRUIT (pilote : Bruitparif)

Lancer sur les années 2019 et 2020 une campagne de mesure sur les sites documentés en 2009 et 2010 (112 mesures réalisées sur au moins 24h à chaque fois sur 68 sites) afin d'identifier les évolutions intervenues en 10 ans et proposer, le cas échéant, un réajustement du dispositif de surveillance en cas d'évolutions significatives

Enrichir la plateforme Survol avec de nouvelles fonctionnalités

- TRAVAILLER sur la faisabilité d'ajouter, a posteriori (J+1 pour J), les principales caractéristiques du survol (altitude, type d'aéronef, aéroports de départ et d'arrivée) à chaque pic de bruit détecté comme étant d'origine aéronefs, et diffuser ces informations sur la plateforme SURVOL-Bruit
- TRAVAILLER sur les modalités permettant de faciliter l'accès des riverains et des collectivités à l'ensemble des données de surveillance du bruit collectées par Bruitparif et par ADP au sein des zones d'étude

MOYENS NÉCESSAIRES

Une partie des actions mises en œuvre dans cette fiche action font partie des missions des partenaires associés (Bruitparif, Airparif, ORS). Un co-financement PRSE3 pourra être envisagé pour la réalisation des campagnes de mesure (air et bruit).

INDICATEURS DE SUIVI

Publication du rapport de résultats de la campagne de mesure du bruit

Production d'un bilan annuel au cours de l'année N+1 pour l'année N (5 bilans publiés au cours du plan)

Présentation de ce bilan lors de CCE des trois aéroports

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Bilan qualitatif sur l'intérêt ressenti pour l'observatoire du bruit SURVOL par les parties prenantes au début et à la fin du PRSE3 via un questionnaire envoyé aux membres des CCE et intégré à la démarche qualité mise en œuvre par Bruitparif

Fréquentation du site SURVOL sur le bruit géré par Bruitparif

ÉCHEANCIER PRÉVISIONNEL	SOUS-ACTIONS		2017 • 2018 • 2019 • 2020 • 2021											
			S1		S2		S1		S2		S1		S2	
	Faire vivre l'observatoire de la qualité de l'air													
	Améliorer l'observatoire													
	Réaliser une grande campagne de mesure													
	Exploiter l'observatoire air et produire des analyses annuelles													
	Améliorer la connaissance de l'offre en aménités													
	Développer de nouvelles fonctionnalités													
	Réaliser une grande campagne de mesure													
	Exploiter l'observatoire bruit et produire des analyses annuelles													